

Sociologie d'un autre genre

Ronan David

Une sociologie critique ne peut faire l'économie de l'analyse des positions adverses, elle est « nécessairement polémique [...] et entre consciemment dans le champ des débats et controverses »¹. Tel est l'objectif de cet article qui « a été sciemment écrit dans l'intention de nuire »² à une pensée qui selon bon nombre de sociologues « fait autorité » dans le champ de la sociologie du sport et plus précisément dans l'approche sexuée du sport, à savoir la sociologie de Catherine Louveau. Ce travail propose d'analyser, d'élucider, de mettre à jour, d'altérer cette pensée et ses impensés. Si la critique du sexisme journalistique, l'analyse des rapports entre classes sociales et sport ou l'analyse de la « conquête » des disciplines sportives par les femmes sont justes, elles ne sont pourtant pas capables de cerner les véritables caractéristiques de l'institution sportive et aboutit alors trop souvent à la fascination sportive et l'illusion positiviste. Ces données empiriques aboutissent à des typologies et des classements réifiantes qui constituent les bases d'une sociométrie objectivante mais pas celles d'un réel procès de connaissance. Comme le rappellent Horkheimer et Adorno « la classification est une condition de la connaissance, elle n'est pas la connaissance même, et la connaissance détruit à son tour toute classification »³. Le refus implicite des concepts généraux, opéré par Catherine Louveau, l'amène inévitablement à l'incapacité de cerner le sport comme une institution issue de la société

¹ Jean-Marie Brohm, « Critique de l'illusion et illusion critique », in *Illusio*, n° 1, (« Jeux Olympiques – Jeux politiques »), Caen, juin 2004, p. 19.

² Guy Debord, *La Société du spectacle*, Paris, Éditions Gallimard, 1992, p. 11.

³ Max Horkheimer et Theodor W. Adorno, *La Dialectique de la raison. Fragments philosophiques*, Paris, Éditions Gallimard, 1974, p. 233.

capitaliste bourgeoise et patriarcale, pourvoyeuse de mythes et notamment celui de l'idéal type sportif, à savoir « l'adulte mâle individuel »⁴. Dès qu'on parle d'institution sportive et non de « culture sportive »⁵ ou « des activités physiques et sportives » on peut comprendre plus aisément les obstacles rencontrés par les femmes dans les représentations liées à la pratique sportive elle-même mais aussi dans l'accès aux responsabilités au sein des bureaucraties sportives. Dès qu'on tente d'appréhender la négativité du phénomène sportif, à savoir d'analyser ses contradictions internes, on cesse de tomber dans la « fausse conscience »⁶ dans laquelle s'engluent les sociologues qui voient le sport comme un facteur d'épanouissement ou « d'enrichissement physique et de nouveaux partages »⁷.

Idéal sportif – idéal sexiste

Le premier biais qui s'installe dans l'analyse réalisée par Catherine Louveau concerne la définition du sport. Fidèle à une définition qu'elle a contribué à créer, Catherine Louveau place sur un même plan « la baignade en famille, le football pratiqué en compétition ou les abdominaux quotidiens »⁸ et peut ainsi conclure que ce sont « 3 personnes sur 4 qui "bougent" en France en 1985 »⁹. La précision des termes est tout à fait remarquable puisqu'il s'agit de repérer et de considérer ensemble toutes les formes de pratiques physiques en les regroupant sous un seul et même terme « bouger ». Peut-on sans friser le ridicule considérer ensemble la baignade en famille et le sport de compétition ? Peut-on développer une pensée sur le sport autour du terme « bouger » qui représente ni plus ni moins l'activité quotidienne de 60 millions de français ? Qu'y-a-t-il de commun entre « bouger » pour faire ses abdominaux et « bouger » tous les jours pendant 4, 5 voire 6 heures autour d'une piste, dans une piscine ou sur un terrain de football ? Cette définition maximaliste traduit une position épistémique et politique qui permet de réaliser tous les compromis, ou pour être plus sportif, de faire le grand écart afin de proposer le sport à la fois comme moyen d'épanouissement et de réalisation de soi et de pointer dans le même temps « la pratique sportive intensive, celle du

⁴ Pierre de Coubertin, *L'Idée olympique. Discours et essais*, Carl Diem Institut, Verlag Karl Hoffman, Schorndorf bei Stuttgart, 1967.

⁵ Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, Joinville-le-Pont, Actio, 1991, p. 264.

⁶ Voir sur ce sujet Joseph Gabel, *La Fausse conscience. Essai sur la réification*, Paris, Éditions de Minuit, 1962.

⁷ Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, op. cit., p. 265.

⁸ *Ibidem*, p. 17.

⁹ *Ibidem*, p. 17.

plus haut niveau, qui présuppose des entraînements tout aussi intensifs et des méthodes de préparation flirtant parfois [*sic*] avec l'illégalité »¹⁰. En s'appuyant sur cette définition Catherine Louveau se refuse ainsi à penser le sexisme sportif en tant que donnée constituante du projet olympique et sportif initial, bref de l'idéologie sportive. Elle l'analyse alors comme un simple facteur qui reflète la division du travail professionnel et fait une analyse succincte de la société bourgeoise du XIX^e siècle dans laquelle fût institué le sport. Si l'engagement dans les pratiques sportives relève pour une part d'un phénomène de reproduction de la division du travail, il ne faut pas sous-estimer la puissance de l'idéologie olympique et sportive. L'exclusion des femmes de la sphère sportive ne peut se comprendre qu'en prenant en compte la totalité sociétale dans laquelle le sport est institué à savoir la société anglaise du XIX^e siècle qui est profondément sexiste et patriarcale. Dans l'Angleterre victorienne le corps des femmes n'est pas destiné à s'exprimer sur les stades, « c'est en vue du mariage que leurs corps étaient entraînés ; que les rues leur étaient interdites ; que les champs leur étaient interdits ; tout cela afin qu'elles puissent préserver leur corps intact pour le mariage. »¹¹ De plus, les femmes bourgeoises ne portent pas dans leurs revendications initiales l'accès au sport ou à ses instances dirigeantes dans la mesure où ce serait de nature à troubler l'ordre bourgeois. Comme le souligne Simone de Beauvoir, « la femme bourgeoise tient à ses chaînes parce qu'elle tient à ses privilèges de classe »¹².

Cette exclusion des femmes de la sphère sportive est par ailleurs renforcée par l'idéal olympique proposé par Coubertin. On ne peut éluder, comme le fait Catherine Louveau, les positions de Coubertin et ses déclarations sur le sort des femmes. Ces positions servent de base à l'idéologie sportive qui « véhicule, de manière plus ou moins explicite, *une vision de l'homme* – de l'être humain en général, mais surtout de l'homme occidental blanc de sexe masculin »¹³. Coubertin en tant que produit de son époque n'échappe pas aux contraintes objectives de celle-ci mais va encore plus loin et développe une vision politique très claire de l'olympisme, de la société globale où la femme n'a de place que dans la sphère domestique. Coubertin envisage le sport comme un lieu d'expression privilégié de la gent masculine, il doit en effet servir à trans-

¹⁰ *Ibid.*, p. 123.

¹¹ Virginia Woolf, *Trois guinées*, Paris, Éditions 10/18, 2002, p. 80.

¹² Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, tome 1 (« Les faits et les mythes »), Paris, Gallimard, 2003, p. 194.

¹³ Jean-Marie Brohm, *Les Meutes sportives. Critique de la domination*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 455.

mettre « quantité de petites vertus auxquelles la jeunesse mâle n'ouvrirait point volontiers sa porte jusqu'ici »¹⁴ et « représente quelque chose d'inégalable, parce que là s'observe le mieux ce passage de l'éphébie à la virilité »¹⁵. Le sport est ainsi une pratique destinée aux hommes mais « tous les jeunes hommes ne sont pas désignés pour devenir des athlètes »¹⁶. Le sport ne convient en effet qu'aux hommes les plus forts, susceptibles d'améliorer la « race », à ceux qui sont capables de mettre en avant toutes les qualités de l'homme fort et viril. On comprend alors les résistances que peuvent subir les femmes dans l'accès aux pratiques sportives puisque le projet olympique n'est pas destiné à tous les hommes et encore moins à ceux considérés comme « faibles » à savoir les femmes. Coubertin joue ainsi dans le monde sportif le rôle de « maillon particulier dans la chaîne générale des événements »¹⁷ puisqu'il développe un projet politique et olympique complet visant à l'exclusion de toute une catégorie de la population. Coubertin est porteur du sexisme ambiant de la société du XIX^e siècle mais conçoit à travers l'olympisme un moyen d'exclusion et de domination accrue des femmes.

Le second point que refuse ou omet d'analyser Catherine Louveau est le discours médical qui conforte le sexisme initié par Coubertin. Les médecins du sport bien plus idéologues petit-bourgeois que médecins vont ainsi défendre l'idée que le corps des femmes ne se prêterait pas à la pratique sportive ou alors uniquement dans la limite de certains mouvements ne donnant pas à voir d'autres formes du corps féminin. Les prescriptions relèvent ainsi plutôt du domaine idéologique que du domaine médical. Les médecins ne veulent pas préserver les femmes de la « défonce » sportive seulement pour des critères éthiques ou déontologiques mais bien pour des raisons esthétiques. C'est ainsi que le docteur Philippe Encausse dont le livre est couronné par l'Académie nationale de médecine, s'autorise à affirmer en tant que scientifique que « l'adresse, la grâce et la souplesse, qualités féminines par excellence devront être les buts recherchés dans une juste mesure par le sport féminin »¹⁸, il poursuit en constatant que « quand il s'agit de lancers du disque ou du poids par

¹⁴ Pierre de Coubertin, *Revue olympique*, octobre 1913, p. 151, cité par Tony Chapron et Michaël Attali, « L'humanisme olympique : entre grandeur et désillusions », in *Illusio*, n° 1, (« Jeux olympiques – Jeux politiques »), *op. cit.*, p. 65.

¹⁵ *Ibidem*, p. 76.

¹⁶ *Ibid.*, p. 72.

¹⁷ Jean-Marie Brohm, *Les Principes de la dialectique*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2003, p. 244.

¹⁸ Philippe Encausse, *Sport et santé. Précis de médecine sportive*, Paris, J-B. Baillière et fils Éditeurs, 1962, p. 214.

exemple, on se trouve parfois en présence de représentants du beau sexe ayant beaucoup plus l'apparence d'un solide bûcheron, d'un marin-thonier de Concarneau ou d'un pilier de rugby que de la créature de rêve que nous admirons habituellement »¹⁹ et termine par ce conseil adressé aux femmes : « l'excès en tout est un défaut ; que nos charmantes compagnes nous fassent la grâce de bien vouloir s'en souvenir »²⁰. L'excès n'est pas dénoncé dans la pratique masculine mais devient curieusement pertinent dans l'approche féminine. Il existe selon les médecins du sport des qualités féminines naturelles que les femmes doivent s'attacher à conserver, sous-entendant que l'homme peut s'engager de par sa nature, dans la pratique sportive au mépris de sa santé et de son corps. Le discours médical stigmatise la féminité et le corps féminin, ce sont les seules références biologiques qui sont utilisées pour caractériser la femme et son rapport au monde oubliant que l'homme possède un corps qui est aussi constitué par des données biologiques, « la femme a des ovaires, un utérus ; voilà des conditions singulières qui l'enferment dans sa subjectivité ; on dit volontiers qu'elle pense avec ses glandes. L'homme oublie superbement que son anatomie comporte aussi des hormones, des testicules. »²¹ La société dans laquelle est instituée le sport, les déclarations de Coubertin à propos de la participation des femmes ainsi que le discours médical sont de puissants vecteurs d'une idéologie sportive profondément sexiste qu'on ne peut mésestimer.

*« Investies par les femmes, les disciplines de tradition masculine sont aussi distinctes que peuvent l'être eux-mêmes les hommes et les femmes. »*²²

Le sociologue n'en a jamais fini des illusions mystificatrices et de la confusion entre l'apparence et l'essence²³, tel est le constat qu'il est possible d'adresser à l'encontre de Catherine Louveau. Elle témoigne ici de cette confusion entre essence et apparence lorsqu'elle s'attaque à l'analyse du sport selon qu'il est pratiqué par les hommes ou par les femmes. Catherine Louveau croit ainsi trouver de profondes différences dans les sports traditionnellement masculins investis par les femmes. En s'intéressant à la fois au style de jeu, à la technique, aux modifications réglementaires, Catherine Louveau n'hésite pas à conclure que « le rugby

¹⁹ *Ibidem*, p. 214.

²⁰ *Ibid.*, p. 218.

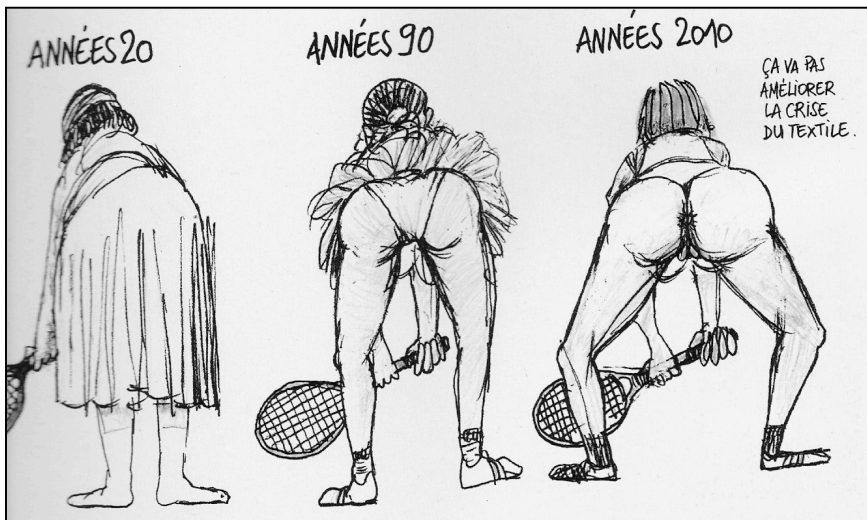
²¹ Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, tome 1 (« Les faits et les mythes »), *op. cit.*, pp. 16-17.

²² Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, *op. cit.*, p. 132.

²³ Voir sur ce sujet Jean-Marie Brohm, *Les Principes de la dialectique*, *op. cit.*, pp. 171-184.

féminin ne peut être le rugby masculin »²⁴. Ces différences de style, de technique ne sont que les apparences de la pratique sportive, elles ne sont qu'un masque propice à faire naître des conclusions positivistes mais ne permettent pas de révéler ce qui est caché, dissimulé, refoulé et qui constitue pourtant le travail du sociologue. Catherine Louveau refuse ainsi tout travail dialectique qui consiste à dépasser « l'apparence phénoménale illusoire pour saisir l'essence, c'est-à-dire l'intelligibilité du mouvement réel »²⁵. Or, au vu de la définition du sport utilisée par Catherine Louveau, il lui est impossible de déceler autre chose qu'une « féminisation » des pratiques. Cette féminisation du sport n'est pourtant qu'une vaste illusion qu'il convient de rendre visible.

Les catégories centrales du sport, à savoir, le rendement, le record, la mesure et la compétition qui sont des catégories capitalistes, se retrouvent quel que soit le sport mais aussi quel que soit le sexe des prati-



L'avenir du sport, *Charlie Hebdo*, Hors-série n° 16.

²⁴ Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, op. cit., p. 132.

²⁵ Jean-Marie Brohm, *Les Principes de la dialectique*, op. cit., p. 183.

quants. « L'idéologie sportive constitue un ciment institutionnel considérable : la compétition, le rendement, le culte du résultat, la chasse aux records ou aux exploits constituent pour toutes les pratiques sportives des invariants idéologiques qui transversalisent âges, sexes, professions, disciplines ou catégories. »²⁶ Les femmes qui pratiquent le rugby ou le football ne pratiquent pas un « autre sport », elles ne font pas un « autre monde », mais sont réellement engagées dans la même lutte effrénée contre l'adversaire, dans la même logique de l'aliénation sportive. On peut disserte, gloser ou bavarder à souhait sur les techniques mises en œuvre par les femmes dans la pratique sportive mais cela nous rapprochera bien plus de la discussion entre spectateurs avertis ou supporters abrutis que d'une réelle tentative visant à rendre le sport intelligible. Tout comme le sport n'est pas neutre, le sport « féminin » ne se joue pas en dehors des institutions sportives, il est tout aussi encadré et institutionnalisé. Il existe dans tous les sports féminins un championnat ou un classement, une comparaison et une hiérarchisation des performances. Pour atteindre le haut de la pyramide sportive, les femmes doivent s'entraîner autant que les hommes, elles doivent se soumettre aux mêmes cadences infernales de l'entraînement et peuvent subir, au nom de « l'émancipation des femmes par le sport »²⁷, les violences sexuelles des entraîneurs²⁸. La terminologie guerrière qui peuple l'univers sportif et qui témoigne de la violence sportive atteint aussi bien le sport quand il est pratiqué par les hommes que par les femmes. Les agents eux-mêmes utilisent cette imagerie guerrière pour évoquer leur pratique comme en témoignent les déclarations de Nathalie Tauziat :

*« C'est OK Corral ! Tous nos réflexes sont conditionnés par des heures d'entraînement durant lesquelles chacune d'entre nous met ce qu'elle a de plus précieux dans ses gestes et sa concentration : un orgueil sans cesse exacerbé par la concurrence [...] on avance pour détruire avant d'être détruite. »*²⁹

²⁶ Jean-Marie Brohm, *Les Meutes sportives. Critique de la domination*, op. cit., p. 170.

²⁷ Voir sur ce sujet, Ivan Bizet et Nicolas Oblin, « La femme et l'olympisme ou l'illusion de l'émancipation politique par le sport », in *Illusia*, n° 1, (« Jeux olympiques – Jeux politiques »), op. cit.

²⁸ Voir sur ce sujet le témoignage terrifiant de Magali Schott, « Innommable », in Patrick Vassort (Sous la direction de), *Les IrrAductibles*, n° 4, (« L'institution du sport »), Université de Paris 8, Saint-Denis, juin-juillet 2004. Voir aussi l'affaire Catherine Moyon de Baccque, « Témoignage », in *Sport et Virilisme*, Montpellier, Éditions Quasimodo & fils, 1999, pp. 150-153 et Catherine Moyon de Baccque, *La Médaille et son revers*, Paris, Albin Michel, 1997.

²⁹ Nathalie Tauziat, *Les Dessous du tennis féminin*, Paris, Éditions J'ai lu, 2000, pp. 28-29.

« L'entraînement à outrance, la vitesse d'exécution, les caractères entiers, les petites phrases qui tuent, les coaches dans les coins, tout dans le tennis féminin évoque désormais de grands combats de boxe [...]. L'orgueil est l'arme maîtresse de la guerre que nous nous livrons de tournoi en tournoi. »³⁰

Le sport féminin au même titre que le sport de gauche ou le sport de droite, le sport de masse ou le sport d'élite, n'est qu'une fausse séparation, une vaste illusion. L'essence du sport, qu'est la compétition, s'impose aux femmes qui sont et seront classées, hiérarchisées à la fois entre elles mais aussi par rapport aux hommes. L'idéologie sportive consiste à faire émerger l'altérité non pour la considérer et l'accepter en soi mais bien pour classer les différences, pour les ordonner et *in fine* les réduire à néant. On peut désormais, grâce à l'engagement des femmes dans le sport, prendre acte de « la différence des sexes entre les femmes »³¹ et pourquoi pas mesurer le degré d'émancipation des femmes à l'aune des dixièmes qui les séparent sur les pistes.

Les aspirations de Catherine Louveau et Annick Davaisse évoquées dans le début de leur ouvrage, à savoir que « soient reconnues et acceptées les différences, sans qu'elles soient comparées, confrontées et encore moins hiérarchisées »³² sont totalement illusoire dans le cadre du sport. Catherine Louveau s'étonne de voir que « le sport le plus institué et codifié fonctionne avant tout sur des référents masculins : quand elles établissent des records, les femmes sont inéluctablement rapportées à des mesures masculines »³³. Le sport est le lieu par excellence de la classification, de la hiérarchisation, de l'objectivation qui sont dues non pas à la simple domination masculine mais bien au système capitaliste, « la vraie cible ce n'est pas l'homme, c'est le système capitaliste qui joue l'homme au-dessus et contre la femme dans le sport comme ailleurs »³⁴. Il n'est pas étonnant que les performances des femmes soient comparées à celle des hommes puisque la comparaison de performances est l'une des dimensions centrales du sport.

Cette confusion de l'apparence et de l'essence se retrouve dans un autre article de Catherine Louveau consacré à l'étude des attributs du

³⁰ *Ibidem*, p. 30.

³¹ Voir sur ce sujet Pierre Fédida et Dominique Lecourt (Sous la direction de), *De la différence des sexes entre les femmes*, Paris, PUF, 2000.

³² Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, *op. cit.*, p. 14.

³³ *Ibidem*, p. 127.

³⁴ Corinne Morbier, « Vous avez dit sport et femmes ? », in Jean-Pierre Escriva et Henri Vaugrand (Textes présentés par), *L'Opium sportif. La critique radicale du sport de l'extrême gauche à Quel Corps ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 237.

masculin et du féminin³⁵. À l'aide des images publicitaires, elle étudie les nouvelles représentations du féminin et du masculin et indique que « si stéréotypées soient les représentations, elles sont les indicateurs de changements réels affectant les contours définissant le masculin et le féminin. Les hommes désormais sont – peuvent être, doivent être – tendres, affectueux et surtout dotés d'un corps auquel ils prêtent attention »³⁶, ce constat étant circonscrit à une certaine catégorie socioprofessionnelle puisqu'il s'agit principalement des cadres et des professions intellectuelles supérieures qui « ne craignent pas d'investir pareillement des rôles et fonctions domestiques et sociaux »³⁷. Ces nouveaux hommes seraient ainsi bien éloignés de l'image traditionnelle du machiste ou du misogyne et leurs emprunts faits aux images de la féminité préfigureraient de relations pacifiées et d'égalité avec les femmes.

Puis, en étudiant les nouvelles « vacances aventureuses » que proposent certaines agences de voyages (raids en canoë, VTT, moto, course à pied) ou le vocabulaire employé pour évoquer les produits de beauté pour hommes (lotion, friction, geste vigoureux...), Catherine Louveau y perçoit « la rémanence des différences » et conclue pêle-mêle : « Peut-être doit-on lire dans ces recompositions la multiplication des systèmes de valeurs et des rôles de chacun ; peut-être se trouve-t-on à une étape qui à la fois entérine les différences entre hommes et femmes et admet leurs possibles similitudes. Mais on pourrait tout aussi bien y déceler les signes avant-coureurs de conservatisme. »³⁸ Nous rajouterons à cette liste : peut-on conclure que les hommes sont devenus tendres sous prétexte qu'ils utilisent une crème de jour ?

Contrairement à Catherine Louveau, nous concluons plutôt que les images publicitaires et les produits destinés au corps sont le masque de beauté visant à cacher la misère capitaliste de la marchandisation croissante des corps féminins et masculins. Toutes les parties du corps sont, à travers la marchandisation, engagées dans un processus de réification, elles sont devenues des objets qui peuvent être soignés, vendus, améliorés pour répondre à la perfection physique imaginaire attendue. Ces différents produits proposés dans le champ des loisirs ou des produits de beauté ne sont que l'expression d'un faux choix puisque der-

³⁵ Catherine Louveau, « Masculin/Féminin. L'ère des paradoxes », in *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 100, (« Langages, symboliques, représentations »), Paris, PUF, janvier-juin 1996.

³⁶ *Ibidem*, p. 16.

³⁷ *Ibid.*, p. 18.

³⁸ *Ibid.*, p. 29.

rière se cache toujours l'accroissement de la domination capitaliste et sa phagocytose constante des corps.

La domination masculine est ainsi superbement masquée par une apparence qui se « féminiserait ». Les derniers chiffres sur les violences faites aux femmes détruisent l'illusion d'hommes devenus tendres y compris dans les catégories socioprofessionnelles supérieures. Les « violences mâles »³⁹ ne constituent pas l'apanage des hommes issus de milieux défavorisés, « en France, selon les statistiques, l'agresseur est en majorité un homme bénéficiant par sa fonction professionnelle d'un certain pouvoir. On remarque une proportion très importante de cadres (67 %), de professionnels de la santé (25 %) et d'officiers de la police ou de l'armée. »⁴⁰

Parallèlement à ces chiffres on peut évoquer la virilité qui est mise en avant dans le travail des cadres au sein des entreprises. Dans la guerre économique à laquelle se livrent les entreprises, les hommes qui occupent des postes à responsabilités doivent se livrer fréquemment à l'exercice de la virilité au nom, bien sûr, de la bonne santé de l'entreprise. Nombre de cadres qui acceptent de faire le « sale boulot » doivent en effet convoquer la virilité pour parvenir à infliger la souffrance aux autres⁴¹. Il existe ainsi des « concours organisés entre cadres qui mettent en scène le cynisme, la capacité de faire plus fort que ce qui est demandé, d'annoncer des chiffres de dégraissage d'effectifs famoureux [...]. On les surnomme "cow-boys" ou "tueurs" »⁴².

Cette virilité qui sévit dans le monde de l'entreprise se retrouve elle aussi perpétuée dans le monde sportif mais ne peut être assimilée à du courage. Ces sportifs qui mettent en scène leur virilité ne sont pas « des hommes idéalement virils, c'est-à-dire forts ou courageux »⁴³. Cette capacité à infliger la violence sur son propre corps et sur le corps des autres ne constitue pas une quelconque vertu, il s'agit bien plus d'une défense convoquée face à la souffrance provoquée par l'effort sportif. Devant la souffrance sportive, les hommes n'ont pas le droit de reculer, « celui qui refuse ou ne parvient pas à commettre le mal est dénoncé comme un "pédé",

³⁹ Ignacio Ramonet, « Violences mâles », in *Le Monde diplomatique*, n° 603, juin 2004.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ Voir sur ce sujet Christophe Dejours, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

⁴² *Ibidem*, p. 125.

⁴³ Catherine Louveau, « Femmes sportives, corps désirables », in *Le Monde diplomatique*, n° 559, octobre 2000.

une "femme", un gars "qui n'en a pas", "qui n'a rien entre les cuisses"»⁴⁴ et l'ambiance chaleureuse des vestiaires masculins ne manquera pas de stigmatiser celui qui hésite encore à aller sur le terrain. L'homme est toujours celui qui accepte de mettre en jeu son intégrité physique, au nom de la production sportive, au nom de la production rationnelle de performances. Cette virilité ne constitue pas une forme « courage » puisqu'elle pousse le sportif à accepter de faire de son corps un outil de violence, de domination, de destruction de l'autre et de soi. Elle éradique ainsi toute forme de désir, de révolte, d'imagination pour se soumettre aveuglément à la logique sportive et alimenter ainsi les modèles de la société dominante.

« *Les constats et analyses proposés ici puisent résolument dans la dialectique du masculin et du féminin et non dans un parti pris univoque.* »⁴⁵

Catherine Louveau entend se placer dans une analyse dialectique du masculin et du féminin à travers l'analyse de la distribution sexuelle des sports, à travers l'analyse des critères définissant la masculinité et la féminité ou encore à travers l'étude des modèles de genre. Pourtant dans l'analyse de ces modèles de genre, Catherine Louveau ne fait pas état de ce que représente réellement la dialectique du masculin et du féminin.

Contrairement à ce qu'elle pourrait croire, il ne suffit pas d'étudier ce que font les hommes et ce que font les femmes pour se situer dans une réelle démarche dialectique⁴⁶. L'étude du genre ne peut pas s'appréhender uniquement dans une perspective comparative des hommes et des femmes. La dialectique du masculin/féminin consisterait plutôt à penser le sportif et *a fortiori* l'être humain comme une unité divisée, comme une unité contradictoire où se jouent des interactions entre le masculin et le féminin à l'intérieur même de l'individu. La construction du genre se fait à travers une complémentarité dialectique entre masculin et féminin. Le masculin et le féminin sont ainsi dans des rapports d'interaction, de collaboration, de rétroaction, en somme d'action réciproque. Le modèle dialectique est ainsi tout à fait pertinent non dans la simple optique de l'opposition des contraires, du masculin et du féminin mais aussi dans la tentative de cerner le travail de l'autre en soi, le travail des contradictions internes. Hommes et femmes sont travaillés par leur propre altérité-négativité, à savoir le travail du masculin et du féminin en soi. La méthode dialectique que propose Catherine Louveau ne consiste pas à cerner ce mouvement des contradictions internes mais va plutôt dans le sens des oppositions radicales qui visent à répertorier ce qui reste

⁴⁴ Christophe Dejours, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, op. cit., p. 114.

⁴⁵ Annick Davisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, op. cit., p. 14.

⁴⁶ Voir sur ce sujet, Jean-Marie Brohm, *Les Principes de la dialectique*, op. cit.

aux hommes ou aux femmes, ce qui pourrait être classé alors comme typiquement masculin ou typiquement féminin.

Cette prise en considération d'interactions réciproques au sein d'une identité de genre divisée n'est pas cependant la préfiguration d'un individu androgyne. Il ne s'agit pas de défendre l'idée ou la fiction d'un individu unisexe ou hors-sexe ou pire encore, l'idée d'un « corps humanimal de mutants asexués »⁴⁷. Il existe selon qu'on soit homme ou femme un modèle dominant qui s'impose chez l'individu ce qui n'empêche pas pour autant le travail et les interactions au sein de ce même individu. Nous reprenons à notre compte les thèses défendues par Georges Devereux sur l'idée d'irréductibilité des deux sexes, selon laquelle « on ne peut être humain avant d'être homme ou femme ; car il est impossible d'être humain sans être l'un ou l'autre »⁴⁸. Un sportif ne sera effectivement



Mary Pierce, 2004, Associated Press.

jamais identique à une sportive de par le fait même de cette différence des sexes. Reste tout de même que la construction du genre et du « modèle sexuel de soi »⁴⁹ est un phénomène contradictoire, mouvant, problématique.

⁴⁷ Voir sur ce sujet Philippe Liotard, « Le corps humanimal de mutants asexués », in *Sciences de l'homme et sociétés*, n° 73, décembre 2004/janvier 2005.

⁴⁸ Georges Devereux, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, p. 255. Voir aussi, Magali Uhl et Jean-Marie Brohm, *Le Sexe des sociologues. La perspective sexuelle en sciences humaines*, Bruxelles, La Lettre volée, 2003.

⁴⁹ Georges Devereux, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, *op. cit.*,

Le monde sportif est ainsi un lieu privilégié pour l'analyse de la construction des genres dans la mesure où les sportifs masculins doivent nier leur part de féminin, doivent nier l'altérité pour pouvoir affronter l'effort sportif. Le sport, à travers la virilité qui s'y exprime participe de la tentative de réduire, de refouler, d'éradiquer cette part de l'autre qu'il y a en soi. Le sport agit dans le sens d'une destruction de tous les freins à la production de performances. Pour aller sur les stades, il faut des hommes « unidimensionnels »⁵⁰ prêts à détruire l'altérité qui se présente en face de soi mais aussi en soi : l'adversaire est double. Cette possibilité d'existence de l'autre en soi constitue un frein puisqu'elle peut amener le sportif à douter de l'utilité d'aller se « défoncer » autour d'une piste, dans un stade ou une piscine. Peut-être se pose-t-il alors la question de la possibilité d'être un homme sans être sportif ?

Cette réarticulation du masculin et du féminin, nous la retrouvons aussi dans la situation des femmes à l'égard de la pratique sportive puisque le système sportif introduit le masculin comme système identificatoire. À travers les techniques sportives qui sont des techniques masculines que doivent s'appropriier les femmes, à travers les entraîneurs qui sont principalement des hommes, à travers les modifications corporelles et l'éradication de réalités biologiques ou du dimorphisme sexuel, les femmes sont confrontées au problème de leur identité.

*« Elles subissent alors un procès de virilisation, qui demeure d'actualité dans le sport quand ailleurs il est tombé en désuétude. Comme les écrivaines et artistes d'autrefois, dès que des femmes sortent des espaces et des rôles qui leur sont strictement assignés, elles sont désignées comme masculines, "viriles", voire asexuées. »*⁵¹

Catherine Louveau soutient ici que le procès de virilisation fait aux femmes est en fait un procès de mauvaise intention qui ne se justifie en aucun cas, estimant d'ailleurs que les « différences de gabarit sont, à quelques degrés près, le reflet de celles qu'on rencontre dans la rue »⁵².

À moins de ne fréquenter que les rues qui bordent l'INSEP ou les centres d'entraînements, on ne peut souscrire à une telle affirmation. Les morphologies des femmes sont incontestablement modifiées par la pratique du sport tout comme le sont d'ailleurs celles des hommes, « les

pp. 249-268.

⁵⁰ Herbert Marcuse, *L'Homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.

⁵¹ Catherine Louveau, « Femmes sportives, corps désirables », in *Le Monde diplomatique*, n° 559, *op. cit.*

⁵² Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, *op. cit.*, p. 121.

sportives de compétition ont en général très peu de poitrine, ou alors une poitrine tendue, les hanches sont de type viril, les jambes aussi et le visage devient plus sténique, plus ferme et décidé »⁵³. Il faut aussi regarder de plus près le corps des jeunes gymnastes, le corps des sprinteuses, le corps des nageuses, des tennismen qui sont tous des corps qui « sentent la mort ». La profonde différence avec les artistes qu'évoque Catherine Louveau est que l'art n'apporte pas de modifications corporelles, en tout cas pas dans le cadre de l'écriture. Le corps des écrivaines ne subit pas chaque jour les sévices de l'entraîneur et de la salle de musculation. Les artistes ne sont pas, à ma connaissance, en situation d'aménorrhée, elles ne subissent pas des retards de croissance, elles ne voient pas leur masse musculaire augmenter à vue d'œil, elles ne sont pas contraintes de se soumettre à un régime alimentaire drastique⁵⁴. Ces réalités sont celles de la vie quotidienne d'une athlète⁵⁵ que l'on souhaite aujourd'hui proposer comme un modèle pouvant servir à l'identification des jeunes filles.

Il est un autre point que Catherine Louveau oublie, c'est celui du rapport aux productions. Le rapport aux productions sportives et aux productions artistiques est totalement différent. Les productions artistiques ne sont pas soumises à un classement, à une hiérarchisation, à une comparaison objective⁵⁶. Cette comparaison a lieu constamment dans le sport et les performances des femmes sont toujours comparées à celles des hommes.

Les sportives qui veulent améliorer leurs performances doivent imiter les hommes dans leurs techniques, dans leur préparation physique mais aussi dans le domaine mental. Ainsi, un entraîneur français déclarait récemment que les hommes « sont plus compétiteurs. Ils se rentrent plus facilement dedans. Ils vont également plus loin dans la douleur que les femmes qui gardent toujours une certaine marge de sécurité. Autant elles donnent tout ce qu'elles ont à l'entraînement, autant elles restent sur la réserve le jour de la compétition [...]». On peut essayer par un entraînement

⁵³ Quel Corps ?, « Quelques réflexions sur le sport féminin », in Jean-Pierre Escriva et Henri Vaugrand (Textes présentés par), *L'Opium sportif. La critique radicale du sport de l'extrême gauche* à Quel Corps ?, *op. cit.*, p. 246.

⁵⁴ Voir sur ce sujet la résolution du Parlement européen sur « Femmes et sport », (2002/2280(INI)), qui explique « que le sport de haut niveau est un facteur de risque pour la santé des athlètes, et notamment pour les femmes exposées à la "triade de l'athlète féminine" (désordres alimentaires, aménorrhée irréversible, ostéoporose) ».

⁵⁵ Voir sur ce sujet Céline Dutot, « Fragments d'une vie d'athlète », in Patrick Vassort (Sous la direction de), *Les Irréductibles*, n° 4, (« L'institution du sport »), *op. cit.*

⁵⁶ Voir sur ce sujet Nicolas Oblin, *Sport et esthétisme nazis*, Paris, L'Harmattan, 2002.

mental adapté de faire sauter cette barrière. »⁵⁷ Les femmes doivent donc apprendre à ne plus conserver cette maudite réserve qui les fait courir derrière les hommes. Faire disparaître les signaux qui préviennent le corps d'une souffrance trop élevée c'est ce qu'il faut éradiquer parce qu'il s'agit d'un frein à la performance.

Catherine Louveau évacue aussi soigneusement le problème de certaines sportives qui ont dû changer de sexe du fait des troubles générés par la pratique sportive et le dopage. Elle précise, « d'emblée, soulignons les amalgames et les glissements qui s'opèrent en ce domaine, quand on imbrique le problème de l'absorption d'hormones par des sportives et le constat de la "virilisation" des femmes par la pratique sportive, énoncé au vu de leurs apparences »⁵⁸. Catherine Louveau élimine ainsi ces sportives qui ingèrent des hormones comme ne faisant pas réellement partie de la sphère sportive. Ce procédé est d'ailleurs le même que celui utilisé par les fédérations qui rejettent les « parias », les « dopés » et ne leur proposent jamais les moyens de retrouver une existence décente. Les absorptions d'hormones que doivent subir certaines sportives est pourtant symptomatique puisque tous les effets (raucité de la voix, absence de règles, développement de la pilosité, masse musculaire...) vont dans le sens des critères habituellement réservés à la masculinité. Le dopage formule ici l'image qui hante la pratique sportive, le fantôme masculin ne cesse de se rappeler aux femmes pour leur signifier qu'il n'y a qu'un seul devenir possible pour être sportive : devenir homme. Les caractéristiques féminines deviennent des « facteurs » limitant la performance, lesquels doivent être modifiés voire détruits pour espérer devenir aussi compétitives que les hommes. Ces individus, hommes et femmes, qui subissent le dopage, l'entraînement intensif, les préparations biologiques sont issus des « usines à monstres et robots »⁵⁹ que forment les divers univers concentrationnaires sportifs. Il n'y a pas alors lieu de s'étonner que ces femmes soient décrites comme des « monstres » mais plutôt que ce genre de description ne soit réservé qu'aux femmes.

Les modifications corporelles subies par les sportives les amènent à se poser la question de leur identité de par l'articulation, donnée à voir dans le sport, entre biologique et social. La construction du genre

⁵⁷ Voir l'entretien de 3 entraîneurs nationaux dans *Sport et vie*, n° 81, novembre-décembre 2003, p. 57.

⁵⁸ Annick Davisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, op. cit., p. 123.

⁵⁹ Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, p. 39.

n'est pas qu'une simple construction arbitraire issue d'un conditionnement social plus ou moins efficace. Elle est à la fois issue de ce conditionnement et initiée par des réalités biologiques qu'on ne peut évacuer. Le dimorphisme sexuel n'est pas une pure invention mais constitue un marqueur corporel qu'on ne peut négliger, « le corps est l'indicateur premier du sexe »⁶⁰. Les sportives sont confrontées à ces changements corporels qui initient nécessairement les questionnements sur l'identité sexuelle. Contrairement à l'homme, la pratique sportive éloigne les femmes de l'idéal type répandu dans la société, elles s'éloignent des normes de l'attraction sexuelle où « manifestement l'affaire de l'homme est d'être attiré et celle de la femme d'attirer »⁶¹. Nous ne postulons pas que la pratique sportive n'a pas d'effets sur les hommes tant les corps masculins sont eux aussi détruits par le sport, simplement il est notable que les hommes à travers la pratique sportive ne voient pas se développer chez eux des caractères habituellement dévolus au sexe féminin et ne perdent pas les caractéristiques liées au dimorphisme sexuel. La construction des genres est le lieu d'interactions entre le masculin et le féminin comme nous l'avons vu précédemment mais aussi entre le biologique et le social. La différence des sexes est issue de données biologiques qui sont encadrées, altérées, travaillées par le social mais il n'en demeure pas moins que ces données biologiques sont toujours présentes, irréductibles. Loin de postuler que la compréhension de l'identité féminine passe par une biologisation de leur être au monde, il est pourtant impossible de postuler que ces données biologiques sont inopérantes ou facultatives, ne serait-ce que de manière fantasmatique ou imaginaire. La nature possède une priorité ontologique, c'est elle qui crée l'altérité à travers notamment la différence des sexes mais cette altérité « naturelle » change de physionomie par le jeu des actions sociétales. Dès lors il est impossible de faire comme si le procès de virilisation fait aux femmes n'était qu'un mauvais procès, il l'est lorsqu'il est le fait d'un discours idéologique sexiste mais prend une toute autre forme quand il s'agit de dénoncer les réalités sportives mortifères communes aux deux sexes. Il ne s'agit pas tant de dénoncer cette virilisation que de mettre en évidence le fait que les corps sportifs subissent la violence quotidienne de l'entraînement, de la compétition, de l'entraîneur et que les modifications corporelles que subissent les femmes ne peuvent pas être évacuées.

⁶⁰ Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Indigo et Coté-femmes éditions, 1992, p. 117.

⁶¹ Erving Goffman, *L'Arrangement des sexes*, Paris, La Dispute/Cahiers du Cedref, 2002, p. 66.

Pour conclure

Quand les femmes voient leur corps être mutilé de toutes parts, hypertrophié, désésexualisé, on ne peut soutenir qu'il s'agit là d'un « jeu de cet imaginaire érotique exacerbé dans le sport »⁶² ou que « les body-bulleuses réalisent des formes de chorégraphies aussi sensuelles que plastiques »⁶³ mais bien au contraire qu'il s'agit de la disparition de tout désir subjectif, imaginaire, au profit d'une gestualité totalement orientée vers la production rationnelle de performances objectivables, vers la destruction absolue de son propre corps et du corps de l'autre.

Quand Heidi Krieger, ancienne lanceuse de poids de l'Allemagne de l'Est, est contrainte à effectuer un changement de sexe motivé par des modifications corporelles devenues insupportables et quand elle doit subir aujourd'hui des injections d'hormones pour maintenir sa « masculinité », on ne peut se contenter de dire que le sport permet de « comprendre l'identité de l'autre, la frôler »⁶⁴. Frôler l'identité de l'autre dans le domaine sportif revient à mettre son corps en danger, à l'inscrire dans un processus thanatique, à le faire disparaître sous les coups de boutoir de l'acharnement sportif quotidien.

Quand on prétend ne pas vouloir « accepter le "normant" »⁶⁵ en s'appuyant sur « l'éclairage des données sociologiques, psychologiques, didactiques, et l'action sur le terrain »⁶⁶ il y a lieu de s'interroger sur les normes positivistes qui amènent encore les sociologues à défendre le sport. Les normes ne s'expriment pas uniquement à travers les modèles de genre développés dans le sport mais bien, aussi et surtout, à travers le sport lui-même qui constitue la norme capitaliste instituée.

Ronan David

Étudiant en Master 2 de sociologie
à l'université de Caen

⁶² Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : la part des femmes*, op. cit., p. 141.

⁶³ *Ibidem*, p. 140.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 265.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 265.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 266.